



Règlement fédéral d'agrégation FLASSA M1 : Cycle Inférieur / CMAS M*

Pour obtenir l'agrégation fédérale le demandeur remplira les conditions suivantes :

1. Faire une demande d'agrégation écrite à la FLASSA.
2. Etre licencié de la FLASSA.
3. Produire une copie du diplôme Cycle Inférieur ou du brevet CMAS M*.
4. Produire un certificat de participation active à 2 sessions P1 et une session P2 au moins.
5. Produire un certificat de participation à un stage d'expérience pratique en mer de la FLASSA comprenant une formation dans les domaines suivants :
 - L'organisation des palanquées
 - Notation des paramètres de plongée
 - La connaissance du matériel du bateau de plongée
 - Le guide dans la plongée d'exploration dans l'espace lointain
 - La connaissance de la faune et de la flore
 - Le maniement d'une annexe à moteur
 - L'organisation du gonflage
 - L'utilisation des moyens de secours
 - Les aspects de la plongée pour jeunes

Pendant le stage, le candidat démontrera ces capacités en organisant le déroulement des activités de plongées pendant une journée du stage.¹ La participation à l'examen pratique en mer du Cycle Inférieur inclut le stage d'expérience pratique en mer. Le certificat de participation sera délivré par le directeur de stage FLASSA.

6. Maîtriser l'allemand ou le français et avoir des notions sérieuses du luxembourgeois.
7. Produire un certificat de participation à un cours en matière de secourisme selon le modèle de cours unique de 16 heures et valable pour une durée de 5 ans non renouvelable dans le cadre de la loi du 27 mars 2018. Le certificat est délivré par l'Institut national de formation des secours (INFS) ou tout autre organisme de formation conforme aux nouvelles exigences du RGD du 13 juillet 2018. Une dérogation est accordée aux médecins, infirmiers, et instructeurs de secourisme sur demande.
8. Produire un certificat de participation à un cours sur la réglementation FLASSA.²

Le Comité Technique décidera en dernier lieu de l'agrégation.

¹ L'organisation du déroulement des activités de plongée pendant un stage en mer organisé par un club n'est pas recevable.

² Uniquement pour les candidats qui n'ont pas fait le brevet d'état luxembourgeois et suivi la formation spécifique organisée par la FLASSA



Révisions :

Date	Page	Par	Sujet
Rév.1 20.04.05	Toutes	Commission d'agrégation	Version originale, accord du CT du 20. avril 05
Rév.2 04.11.07	Page 1, point 7	JB	Dérogation secourisme décision du CT 10/07
Rév.3 05.02.14	Page 1, point 7	CT	Définition du cours de base et de rappel de secourisme
Rév.4 05.02.2020	Page 1, point 7	CT	Mise à jour de la législation sur le secourisme. Adaptation du formulaire de l'agrégation aux modifications du règlement M1. Validation par le CT (05/02/2020) et du CA (26/02/2020)



Agrégation FLASSA M1 : Cycle Inférieur / CMAS M*

Demande d'agrégation

Par la présente je prie le Comité Technique de la FLASSA de m'accorder l'agrégation fédérale pour le brevet M1 m'autorisant l'enseignement et l'établissement du brevet P1 fédéral dans le cadre d'un club affilié à la FLASSA

Prénom..... Nom.....

Adresse Code

Tél..... E-mail.....

Club de plongée affilié.....

Pièces produites et accompagnant la demande

1. Copie de la licence
2. Copie du brevet ou du diplôme
3. Certificat de part. active à 2 sessions P1 et une session P2
4. Certificat de participation à un stage d'expérience pratique en mer de la FLASSA
5. Certificat de participation à un cours de secourisme
6. Certificat de participation à un cours sur la réglementation FLASSA

**Cocher
la case**

<input type="checkbox"/>

.....
Date

.....
Signature du demandeur

Partie réservée au Comité Technique

Demande	Acceptée	Refusée
(Barrer la mention injuste)		
Décision de la réunion CT		

.....
Date

.....
Signature du président du CT



Certificats à remplir

	Date & Lieu	Signatures
1. Certificat de participation active à 1 session P1		Moniteur FLASSA
2. Certificat de participation active à 1 session P1		Moniteur FLASSA
3. Certificat de participation active à 1 session P2		Moniteur FLASSA
4. Certificat de participation à un cours sur la réglementation FLASSA		Chargé de cours
5. Certificat de participation à un stage d'expérience pratique en mer de la FLASSA		Directeur de stage